

Les bois



présentation - cursus - projets communs
pratique collective



présentation générale

Le département bois comprend le hautbois, la clarinette, la flûte traversière, le saxophone et le basson.

Le son de ces instruments à vent est produit par une anche double (hautbois, basson), une anche simple (clarinette, saxophone) ou grâce à un biseau (flûte traversière).

La pratique de ces instruments permet d'aborder des répertoires variés, aussi bien en musique écrite (ancienne, classique, romantique, contemporaine) que de tradition orale (jazz, improvisation, traditionnelle, variété).

L'enseignement de ces instruments s'articule autour de cours individuels et de pratiques collectives.

les bois

enseignement

l'accès

À partir de 7 ans environ (CE1), après rencontre avec l'équipe pédagogique.

Les cycles ont une durée modulable afin de s'adapter au développement de l'élève.

cursus

Le cursus traditionnel s'articule autour du cours d'instrument, de la formation musicale et de la pratique collective. Le lien entre ces trois axes permet d'apporter une formation complète. Suivre un enseignement musical au Conservatoire demande un investissement personnel important : il se peut que l'élève soit sollicité pour participer à des projets de classe ou transversaux. De plus, la pratique régulière est une condition nécessaire et essentielle au bon déroulement du cursus. Elle permet une mise en pratique des contenus pédagogiques et une intégration plus efficace du langage technique et musical.

cycle I - 3 à 5 ans

Le 1^{er} cycle est dédié à la découverte et à la construction des bases musicales et instrumentales.

Les cours d'instruments à plusieurs (2 à 3 élèves) sont privilégiés, afin de favoriser une pédagogie ludique et stimulante.

cycle II - 3 à 5 ans

Le 2^e cycle approfondit et diversifie les pratiques artistiques : l'élève devient plus autonome et étend ses connaissances stylistiques. Il peut s'orienter vers un 3^e cycle amateur ou préprofessionnel ou être une fin en soi.

cycle III - 2 à 4 ans

En 3^e cycle, l'élève-musicien construit et développe sa personnalité musicale. Ce cycle peut aboutir à l'obtention du Certificat d'Études Musicales (pratique amateur), qui reconnaît la capacité à mener en autonomie un projet artistique personnel.

le cycle spécialisé

Le cycle spécialisé est un cycle qui prépare le jeune musicien à la vie professionnelle. C'est un cursus complet qui s'organise autour de différents modules à valider pour l'obtention du diplôme (instrument, pratiques collectives, projet personnel, culture musicale). L'entrée et la sortie de ce cycle sont soumis à un examen régional.

les bois

les projets communs

Les professeurs du département bois travaillent en concertation. Chaque année, ils organisent de nombreuses auditions-concerts qui permettent aux élèves de se produire en public et de présenter leur travail. Les évaluations de fin de cycle ont lieu sous forme d'une rencontre pédagogique qui aboutit à un concert. Tous les deux ans, la « Semaine des Bois » propose une semaine de concerts des élèves et des professeurs, d'impromptus improvisés, d'événements autour de cette famille d'instruments.

pratique collective

Dès la 1^{ère} année de pratique instrumentale, une pratique collective est obligatoire dans les cursus. Elle est essentielle à l'acquisition des compétences du musicien et est également source d'épanouissement et de motivation pour l'élève.

- orchestres d'harmonie cycle I et II
- orchestre symphonique - cycle II et III
- ensembles de classes : ensemble de clarinettes, ensemble de bassons, bande de hautbois...
- musique de chambre, atelier jazz, atelier d'improvisation



équipe pédagogique

- Agnès Abadie, hautbois
- Fabrice Auger, clarinette
- Éric Chavignay, basson
- Juliette Faure, flûte traversière
- Thomas Gobert, saxophone
- Marc Sezestre, flûte traversière

Contact

CYEL

10 rue Salvador-Allende
85000 La Roche-sur-Yon

Accueil Cyel :

02 51 47 48 91

Ouvert le lundi de 13 h à 19 h,
du mardi au vendredi de 9 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 18 h.